

au nord du palais. L'espace absorbé par ces
lacs, les jardins et les constructions, est de
24,280 mètres carrés.
La réouverture du palais aura lieu très
probablement le 22 juin prochain.
Un fâcheux accident est survenu di-
manche soir au cirque Loisset, actuellement
en Belgique. Les Japonais se disposaient à
faire leurs exercices sur le double fil de fer,
et l'un d'eux se trouvant déjà sur son poste dan-
gereux, lorsque tout-à-coup on le vit osciller,
étendre les bras et s'affaisser lourdement à
terre, la tête en avant. Or, le fil de fer est
suspendu à une hauteur effrayante, dans la
coupole même du cirque. Le malheureux
fut relevé évanoui et transporté à son domi-
cile, après avoir reçu les premiers soins d'un
homme de l'art. On craint pour ses jours.
Cet accident a causé une vive émotion
dans le nombreux public qui assistait à la
représentation.
Le Journal des Débats rapporte le fait
suivant, qui se serait passé récemment près
de Carthagène :
« On sait qu'à diverses reprises, la plupart
des bâtiments à vapeur embossés devant
Carthagène quittent le mouillage pour aller
renouveler dans le port le plus voisin leur
approvisionnement de charbon. Récemment
il ne restait guère sur rade que des bâti-
ments de petit tonnage appartenant au ca-
botage, ancrés là pour approvisionner les
équipages de denrées alimentaires.
Il était dix heures du soir. La mer était
légèrement ridée par un souffle du sud-
ouest ; un profond silence régnait sur toute
la rade, comme d'habitude, et l'obscurité
était profonde.
Soudain on entend un bruit de flots agi-
tés, une sorte de clapotement des eaux et
des gémissements, des cris aigus ; on distin-
gue un objet allongé qui se faufile sur la
mer et qui va cheminant le long et au mi-
lieu des barques. Les marins se deman-
dent ce que pouvait être cet objet qui
allait et venait, et ce fut étonnement,
moitié frayeur, qu'ils gardaient de faire aucune
démonstration hostile.
C'étaient à leurs yeux des insurgés qui
profitaient de l'absence des navires de guerre,
tentaient quelque opération sur la rade et
venaient peut-être déposer quelque torpille
pour faire sauter les vaisseaux, ou bien des
fugitifs, des forçats ayant quitté Carthagène,
et qui, dénués de tout, allaient escalader ces
faibles barques et faire main basse sur leur
cargaison.
Toutes les conjectures étaient permises.
Tout-à-coup, à mi-côté de la montagne
de droite, éclate une détonation formida-
ble ; une bombe était lancée par une batterie
sur la rade.
Au même instant, des cris d'une acuité
extrême et répétés se font entendre, et sur
la surface de l'eau, rapidement éclairés par
la bombe qui a éclaté en l'air, on voit se
débatte cinq ou six êtres vivants qui s'effor-
cent d'atteindre le câble du mouillage d'une
barque voisine. S'enrouler à cette
cable et monter sur le pont du bateau fut
pour ces mystérieux bandits l'affaire d'une
seconde.
C'étaient cinq singes !
La satisfaction des gens du bord ne peut
se décrire. Ils croyaient rêver.
Voici comment on explique la présence de
ces quadrumanes sur les côtes d'Espagne :
Il existe sur le continent africain, en face
de Gibraltar, une montagne boisée dite :
Mont aux Singes, peuplée, assure-t-on, de
magots de race commune, privés de queue,
et qui émigrent volontiers.
S'il prend fantaisie à ces solitaires de se
donner carrière et d'aller voir le monde, ils
sautent sur le premier corps flottant qui se
présente au rivage, un tronç d'arbre, par
exemple, puis ils se laissent aller à la garde
du vent et abondent où il les a dirigés.
C'est sur un tronç d'arbre, en effet, que les
cinq singes en question sont arrivés à Cartha-
gène et qu'ils l'ont précipitamment aban-
donné quand a éclaté la bombe.
La Vie parisienne publie une revue de
l'année dont nous détachons cette fantaisie :
« D'après les travaux d'un Abyssinien é-
labré, chaque fois qu'on inscrit sur les murs
de Paris le mot fraternité, il en résulte im-
médiatement une guerre civile. La première
fois, cela a coûté la vie à 2,022,993 indivi-
dus. La deuxième fois, à 39,563. La troi-
sième fois, à 57,627, sans compter les avo-
cats, dont la mortalité a dû être effrayante.
Cette obstination à écrire le mot fraternité
dénote, suivant cet Abyssinien, un ramol-
lissement, qu'il importe de soigner au plus
vite.
D'après les statistiques publiées par la
ministère des travaux publics, on compte
en France 1,362 ponts importants.
861 ont été construits avant le dix-neu-
vième siècle, et pendant le premier Empire,
180 pendant la Restauration, 380 pendant
le règne de Louis-Philippe, et 297 depuis
1848.
Parmi ces constructions il y en a 9 en
fer, 14 en bois, 20 en fer, bois et maçonnerie,
67 en maçonnerie et bois, 854 en pierres.
4,067 de ces ponts sont sur des routes na-
tionales, 18 sur des routes stratégiques, 891
sur des routes départementales.
Les principaux ponts de France sont au
nombre de 11 ; ils ont coûté 47,033,553 fr.,
nous les énumérons ci-dessous :
Le pont de Bordeaux, 501 mètres, 6,850,000
Le pont de la Dordogne, à
Cubzac, 545 mètres, 2,200,000
Le pont de St-Espirit sur le
Rhône, 726 mètres, 4,500,000
Le pont de Toulouse sur la
Garonne, 2,700,000
Le pont de Libourne sur la
Dordogne, 4,236,248
Le pont de Tours sur la Loire,
125 mètres, 4,224,639
Le pont de la Guillotière à
Lyon, 263 mètres, 2,500,000
Le pont de Brest, 2,800,000
Le Pont-Neuf sur la Seine à
Paris, 231 mètres, 4,000,000
Le pont d'Iéna sur la Seine à
Paris, 6,135,105
Le pont de Roanne, 232 mètr. 6,438,361
Total, 47,833,553
La longueur totale des ponts français est
évaluée à 166 kilomètres ; leur construction
a coûté 284,507,761 fr.

Le Reichszeiger, publie la loi por-
tant que le kilo mètre remplacera désormais
le mille comme mesure de distance en Alle-
magne.
Les laisses-passer de la presse :
Le bourgmestre de Bruxelles, M. Aus-
pach, vient d'introduire dans la presse une
innovation des plus heureuses. Il a remis à
tous les journalistes acceptés par le syndicat
de la presse de Bruxelles et aux représen-
tants des journaux étrangers une carte qui
justifie de leur position de journalistes, et
qui les fait admettre partout où il y a quel-
que chose d'intéressant à voir.
D'un côté la carte représente l'archange
saint Michel terrassant Satan, une partie
des armes de Bruxelles et les mots : Admi-
nistration communale, laissez-passer de
presse. De l'autre côté, on lit : Service de
(nom du journal).
Le Bourgmestre de Bruxelles,
ANSPACH.
La carte est en cuir ferme et les caractères
sont dorés.
UNE IMPORTANTE CAPTURE. — On se
souvient du crime d'assassinat commis le 2
décembre dernier, rue Audran, sur la per-
sonne de M. Antoine Faath. Après avoir
frappé Faath, on lui avait enlevé 7 à 8,000
francs en billets de banque, 12 obligations
de la ville de Paris (emprunt 1871) et
quarante quarts d'obligation du même em-
prunt. Le parquet, ayant pu se procurer les
numéros des obligations volées, en avait
fait publier les numéros et remis la liste à
tous les fonctionnaires payeurs de l'Etat,
aux banquiers, changeurs, etc. Hier matin,
quelques minutes avant onze heures, deux
individus se présentaient aux guichets du
Luxembourg, pour encaisser des coupons de
l'emprunt 1871. Le trésorier de la ville de
Paris, s'aperçut que ces coupons portaient
justement des numéros relevés dans la liste
des obligations volées au malheureux Faath.
Il prolongea sa vérification pour donner à un
employé le temps de prévenir des agents,
puis il fit entrer les porteurs de ces coupons
dans son cabinet. Ils se nomment Jean-
Auguste Nicolle, fabricant d'eau de seltz, et
Louis Delâtre, tailleur d'habits.
Un peu de statistique : c'est le bilan de
l'année faite par le peuple souverain en fé-
vrier 1848 :
Nombre des barricades élevées dans Pa-
ris : 1,500 ; — A 849 pavés l'une, le peup-
le a extirpé en quelques heures un million
soixante-dix-sept mille six cent quarante
pavés !
En outre, 4,103 arbres ont été renversés ;
— 3,704 appareils d'éclairage avariés ou
brisés, savoir : 227 candélabres, 11 consoles,
890 lanternes rompues, et 2,586 autres lan-
ternes dont les verres ont été cassés.
Enfin il a été brûlé : — 53 corps de
garde ; 71 bureaux de surveillance des
petites voitures ; 41 d'octroi ; 41 guérites ;
104 colonnes d'affichage et 292 bancs.
Depuis nous avons été plus vite que cela.
— Les commandés, qui étaient chimistes,
l'ont bien prouvé.
CHRONIQUE JUDICIAIRE
Voici un procès qu'on pourrait appeler
le procès des chauffeurs du 4 septembre.
Fustiller-moi tous ces gens-là. C'était le
mot d'ordre de la préfecture de Lyon. —
Il faut les fusiller ou les échauder. C'était
la phrase favorite de nos gouvernants dans
les Pyrénées-Orientales.
Les habitants de la petite ville de Pia vi-
rent, après le 4 septembre, leur municipalité
changer, et, pour comble de bonheur, une
garde nationale organisée.
Le maire et les adjoints furent, et c'est de
toute justice, choisis parmi les nuances les
plus cramoisies ; les officiers de la garde
nationale étaient dignes de la nouvelle mu-
nicipalité. M. Jousserandot, préfet, approu-
va les nominations d'officiers et nomma lui-
même le maire et les adjoints.
S'il n'avait encore fait que de les nommer,
mais il les protégea toujours et quand même
dans tous leurs agissements. Or, vous allez
voir ce que dépose l'avocat des conserva-
teurs de Pia, qui demandent réparation
des iniquités commises à leur égard.
Les nouveaux dignitaires, prétendant, le 5
octobre 1870, qu'ils étaient sur la piste d'un
complot monarchique, pénétrèrent dans les
maisons particulières. L'adjoint Carrère et
le capitaine de la garde nationale Salettes
entrèrent chez M. Sarailhou, conservateur.
« Sarailhou, je l'ordonne de se mettre au lit »,
dit Salettes, la main sur son revolver. M.
Sarailhou n'obéit pas, et l'escorte de Salettes
l'empêcha de commettre un meurtre.
Le lendemain, Salettes vint demander du
secours à M. Jousserandot, préfet de Perpi-
gnan, qui envoya à Pia une compagnie de
la garde nationale.
Une foule de gradins se joignit à la garde
nationale, commandée par le capitaine Kre-
mer. Le village de Pia fut cerné, et, guidés
par les féroces radicaux du pays, les gardes
nationaux firent une invasion dans les de-
meures des habitants paisibles.
Au café Amanrich, Kremer enfouça la
porte d'un coup de pied, fit quelques arres-
tations, maltraita le fils du propriétaire,
qui mourut peu de temps après.
Un jeune homme de dix-sept ans, Michel
Rosat, reçut un coup de balonnette et une
balle dans la cuisse, il est mort au mois
d'août dernier.
Joseph Bonnet, qui voulait protéger sa
mère contre les insultes des envahisseurs,
reçut un coup de balonnette à la hanche.
Sylvestre Debel fut assommé à coup de crosse
de fusil.
Trois petits enfants du nommé Many, qui
ne pouvaient désigner le lieu où était leur
père, furent menacés d'être fusillés ou échan-
dés.
Deux d'entre eux sont morts de frayeur.
Dans la soirée, on rechercha l'ancien
garde-champêtre Salasse, et on finit par le
trouver dans un grenier, caché sous un amas
de coses de haricots.
Les gardes nationaux lui jetèrent par la
fenêtre, l'un d'eux lui tira un coup de fusil
à bout portant, un autre l'acheva d'un coup
de stylet.
A la mairie, personne ne voulut donner
de soins aux blessés.
Les gardes nationaux firent de nombreu-
ses arrestations, lièrent leurs prisonniers et

les conduisirent, étroitement serrés les uns
contre les autres, au cimetière, précédés de
vaurens portant des flambeaux et des
cierges volés à l'église pour éclairer la mar-
che. Et les officiers de la garde nationale
conduisaient l'escorte. A chaque instant ils
faisaient arrêter leurs malheureuses victimes
et les menaçaient de les fusiller.
Arrivés à Perpignan, les prisonniers ne
furent relâchés qu'à la fin du mois de
M. Coffinhal-Laprade, procureur de la
République.
L'avocat des conservateurs de Pia produit
plusieurs pièces fort intéressantes.
Voici déjà une lettre de M. Jousserandot.
PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.
Perpignan, 6 octobre 1870.
Monsieur le procureur de la République,
Des faits d'une extrême gravité viennent
de se produire dans la commune de Pia.
Depuis quelque temps, j'étais prévenu de
manœuvres clandestines de la part d'individus
avant le retour de la légitimité. Je savais
que des conciliabules secrets avaient lieu,
qu'une sorte de conspiration contre la Ré-
publique était en permanence, que les conspi-
rateurs s'armaient et qu'ils n'attendaient
qu'une occasion pour pousser le cri de guerre
et égorger peut-être les patriotes du vil-
lage.
Mais je ne pouvais croire que tant d'aveu-
gement fût allié à tant d'audace, lorsque
aujourd'hui le capitaine de la garde nationale
de Pia s'est présenté à moi et m'a rap-
porté ce qui suit :
Les conspirateurs étaient, hier soir 5 oc-
tobre, réunis dans le lieu ordinaire de leur
conciliabule. Une nouvelle république parmi
eux leur avait annoncé que le drapeau blanc
flottait à Paris, où Henri V était entré à la
tête de 100,000 hommes ; ils allèrent, en
séquences, à minuit, arborer le drapeau blanc
sur le clocher du village.
L'adjoint de la commune, prévenu de ce
qui se passait, avertit le capitaine de pren-
dre les mesures nécessaires pour empêcher
l'accomplissement d'un projet qui, pour être
ridicule, n'en aurait pas moins eu pour effet
de troubler la tranquillité publique.
Le capitaine, accompagné de quelques
gardes nationaux, se rendit à la maison où
se tenait le conciliabule et frappa. La porte
s'ouvrit et il fut immédiatement enlevé et
emporté au fond de la maison, où il reçut
un coup de stylet qui lui laboura le bras et
un coup de hache qui lui fit une longue
blessure au côté gauche.
Ces faits, monsieur le procureur de la Ré-
publique, sont graves ; ils est de mon devoir
de les déléguer à la justice.
Agréez, etc.
Le préfet,
LOUIS JOUSSERANDOT.
Le procureur répondit qu'il se chargeait
de venir à bout des perturbateurs, si toute-
fois les conservateurs de Pia troublaient l'or-
dre.
Rien n'y fit. M. Jousserandot voulait
envoyer la garde nationale, il l'envoya.
Le 6 octobre, M. Massé, juge d'instruction,
protesta, au nom de la légalité ; il pria
le préfet de se transporter sur les lieux,
mais le préfet refusa.
C'est encore sous l'administration de M.
Jousserandot que, le 31 octobre 1870, à Per-
pignan, M. de Dordas fut lapidé, qu'un
bourgeois inoffensif fut tué à coups de hache
et que le commandant de la gendarmerie fut
tué par mort sur la place publique.
Le tribunal rendra prochainement son ju-
gement.
Nouvelles du soir
Par décret en date du 7 janvier, rendu
sur la proposition du vice-président du
conseil, ministre de l'intérieur, M. Jo-
seph Michon est nommé préfet du
département du Puy-de-Dôme, en rem-
placement de M. Delmas, mis en dispo-
nibilité.
Dépêches Télégraphiques
(Service particulier du Journal
de Roubaix).
Paris, 8 janvier, soir. — La banque
d'Angleterre a réduit son escompte à
4 p. 100.
Paris, 8 janvier, 6 heures du matin.
— On assure que M. Lenoel soulèvera
un incident au début de la séance d'au-
jourd'hui. M. Lenoel se plaindrait de ce
que MM. Christophe, de Pressensé et
lui-même n'ont pu obtenir aux archives
communication des procès-verbaux des
séances tenues par la Commission qui a
élaboré en 1871 la loi sur les maires.
Après avoir consulté les conseils gé-
néraux de nos principales possessions
en Afrique, en Asie et en Amérique, et
sur l'avis conforme de M. le ministre de
la guerre, le gouvernement a décidé à
l'unanimité qu'il n'y avait pas lieu d'ap-
prouver la loi de recrutement à nos
colonies. Le transport des engagés en
France et leur rapatriement après l'oc-
casionnerait au Trésor des dépenses con-
sidérables, et l'on obtiendrait que des
résultats peu satisfaisants. Les admi-
nistrations locales auraient voulu que le
gouvernement donnât aux jeunes gens
les moyens de contracter un engagement
volontaire dans la colonie même, mais
M. le ministre de la guerre n'a pas cru
pouvoir donner satisfaction à leur de-
mande.
Le consulat de France à Pesth va
être supprimé. Les fonctions que rem-
plit aujourd'hui notre consul seront
attribuées à un délégué de l'ambassade
de France à Vienne. Ce délégué résidera
à Pesth. Il aura rang de ministre plé-
nipotentiaire, et en cas d'absence, il
pourra suppléer l'ambassadeur.
Le Journal des Débats publie une
longue lettre de M. Lormier, professeur
de droit à l'Université d'Edembourg
concernant les questions constitution-
nelles, soumises en ce moment aux dé-

libérations de la commission des Tren-
tys. M. Lormier défend le suffrage
proportionnel.
M. le ministre de la marine vient de
donner des ordres pour faire réunir à
Paris, au musée de l'artillerie, une col-
lection de toutes les pièces de canon
qui ont servi à l'armement de la flotte
française depuis 1789. On y ajoutera
une collection des plaques de cuirasse
qui ont subi le choc des boulets de ces
pièces de canon. Ces collections seront
montées sur affût et installées dans la
partie du musée de l'artillerie qui porte
le nom de : Cour de la Marine.
On annonce pour paraître très-pro-
chainement un nouvel ouvrage de M.
Barthelemy-St-Hilaire, dédié à la démoc-
ratie française.
M. le ministre de la justice inaugu-
rera ses réceptions samedi prochain.
Il résulte d'une statistique, qui vient
d'être dressée qu'il a été publié dans le
cours de l'année 1873, 11,530 volumes
ou brochures.
Marseille, 7 janvier. — Le duc Robert
de Parme est attendu ici aujourd'hui. Il
doit s'embarquer demain pour l'Egypte.
Le Semaphore annonce que M. Gam-
betta après quelques jours passés à la
villa de M. Ed. Adam, au golf Juan,
est retourné aujourd'hui à Nice d'où il
repartira nécessairement pour Paris.
Le nommé Bironat condamné à mort
par la cour d'assises d'Aix pour assassi-
ner sur la personne d'un charretier
d'Aubagne, a obtenu une commutation
de peine.
Rome, 7 janvier. — Hier, le Pape
répondant à une députation des associa-
tions catholiques de l'Italie a dit : « J'ai
toujours aimé l'Italie, et non la révolu-
tion ! » Le Pape a invité ensuite les
assistants à espérer.
Madrid, 7 janvier. La Gazette pub-
lie une circulaire du ministre de l'in-
térieur aux gouverneurs de provinces
dont voici le résumé :
L'acte d'énergie et de patriotisme
désintéressé exécuté le 3 janvier
par le général Pavia, a été le digne com-
mencement de la haute et difficile mis-
sion du gouvernement. L'Assemblée,
en condamnant la politique sensée de
M. Castelar, avait décrété la dissolution
du pays. Dès ce moment, l'unité
nationale était détruite. Le pays n'espé-
rait plus son salut que du concert de
tous les partis libéraux sous le drapeau
de la république espagnole véritable-
ment conservatrice. La nation entière
a salué avec un joyeux pressentiment
le nouveau gouvernement qui vient unir
la patrie, rétablir l'ordre, l'intégrité du
territoire, relever le crédit, moraliser
l'administration et protéger tous les
droits.
Le gouvernement est sûr de n'avoir
violé aucune légalité en se faisant l'in-
terprète du sentiment public. La décou-
pation de la patrie, décrétée par une
assemblée, ne peut jamais être l'œuvre
de la légalité, laquelle, dans des cas
semblables, se range du côté du pre-
mier qui ose l'empêcher et représente
mieux la volonté de la nation, même
quand il ne la consulte pas préalable-
ment. Le principal objet du gouverne-
ment est de rétablir l'ordre et de démon-
trer qu'il est compatible avec la répu-
blique et la liberté. Le gouvernement
emploiera à rétablir l'ordre, tous les
moyens les plus énergiques dont il
dispose.
Les nouvelles relatives au soulève-
ment des bandes de Limares sont exag-
érées.
Valence a été déclaré en état de siège.
La Ignatada a été saisie hier.
On parle de la création d'une médaille
commémorative qui serait distribuée à
la garnison de Madrid.
Les généraux Ripoll et Hidalgo ont
été arrêtés.
La Iberna prétend que MM. Figueras,
Salmeron et Puy Margall ont fait des
démarches auprès de M. Castelar en
vue d'obtenir son concours pour la ré-
organisation du parti fédéral. M. Cas-
telar aurait refusé avec dédain.
Madrid, 7 janvier, soir. — La Gaceta
publiera prochainement un nouvel appel
de la réserve.
Le nouvel ayuntamiento de Madrid a
été constitué aujourd'hui.
Des insurgés intrépidés ont coupé
le chemin de fer de l'Andalousie au pont
de Villedano.
COMMERCE
Dépêches Télégraphiques
Liverpool, 7 janvier.
Ventes 15,000 b., dont 13,000 b. pour la
filature, prix fermes sans changement.
Livrab. pleinement 1/16 plus cher. Amé-
rique clause good ordinary, embarquement
décembre 8 1/16, décembre-janvier, clause
loy middling 8 1/8.
Importations 20,000 b., Manchester sou-
tenu. Recette 20,000 b., New-York livrab.
hausse 1/8 janvier et mai, 1/16 février.
New-York, 6 janvier.
Middling 16 1/4, Or 111 1/4, Change sur
France fr. 4 73 3/4. Low middling à New-
Orléans 105 fr. ». ». ». Mignon expédié : à
Savannah 99 fr. 50. Recettes 4 jours 85,000
b. Expéditions : Angleterre 40,000 b.,
France 5,000 b. Continent 13 b.
Avis divers
Havre, 7 janvier. — Cotons : Les affaires
en marchandise disponible ont été fort lan-
guissantes aujourd'hui, mais bien que les

prix soient aisés, on ne peut toujours si-
gnaler de changement sensible. A livrer,
nous avons encore eu quelques affaires à
signaler, sans grande variation. Indépen-
damment de plusieurs affaires à livrer, en
Louisiane et Georgie sur échantillon, il
s'est fait du low-middling de première
provenance à 103 fr., et du good ordinary de
la seconde à 91 fr. 50. On a, en outre,
parlé d'une affaire de 500 b., en ce même
classement, coton stained, qui aurait été
traitée à 85 fr. A terme, on a été mieux ;
on a refusé 101 fr. pour Louisiane janvier
et l'on a payé ce prix pour février-mars, et
ensuite pour février à avril.
Les ventes notées à quatre heures, vont
à 1,517 b.
Laines : En demande soutenue, sans va-
riations, et on note 20 b. Buenos-Ayres,
suint, à 200 fr., plus 78 b. Monte-Visée,
dito, à 235 fr.
Arrivages : Eugène Marie venant de Cal-
lao, 90 b. de coton.
PORT-ELISABETH, 5 décembre. — Laines :
A une vente publique qui a eu lieu le 1^{er}
de ce mois, 27 balles et quelques sacs ont
été offerts en vente publique et compré-
naient en majeure partie des laines scoured
et lavées. Un lot de 4 balles snow white
Uitenhagen (Lange Washing), a été payé
1s. 10 1/2d. Quatre balles scoured (Good
Hope) ont obtenu 1s. 6d. et quelques lots
de qualité inférieure étaient tenus de 6d. à
1s. 1/4d. Un lot toute supérieure belle laine
fleeca washed a obtenu 1s. 3 1/4d. et une
qualité ordin. a été payée 1s. 1 3/4d. Les
belles laines en suint ont obtenu 8 à 8 1/4d.
et les saints ord. et colorés se sont vendus
à 5d.
MANCHESTER, 5 janvier. — Tissus et
Fils : Les prix sont sans changement ap-
préciable, toutefois il y a absence complète
d'animation et seulement peu d'affaires se
traitent. Pour l'exportation il y a peu ou
point de demande. Pour la consommation
aussi le marché est calme.
SANTÉ A TOUS DÉCIME PAR LA DÉ-
LICIEUSE FARINE DE SANTÉ DE DU BARRY &
LONDRES, DITE :
REVALESCIERE.
Vingt-six ans d'invariable succès.
Elle combat avec succès, sans médecine,
ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites,
gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités,
pituites, nausées, renvois, vomissements,
constipation, diarrhée, dysenterie, coliques,
toux, asthme, étourdissements, étourdissements,
oppression, congestion, névrose, insomnies,
mélancoles, diabète, faiblesse, épuisement,
anémie, phthisie, tous désordres de la poi-
trine, gorge, haleine, voix, des bronches,
 vessie, foie, reins, intestins, muqueuse,
cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris
celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow,
Madame la marquise de Béhan, etc., etc.
Cure N° 63,476.
M. le curé Comparet, de dix-huit ans de
Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des
neufs, faiblesse et sueurs nocturnes.
Cure N° 47,422.
EPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement
le plus complet, de paralysie des membres
par suite d'excès de jeunesse.
Cure N° 76,448.
Verdun, 16 janvier 1872.
Depuis 5 ans je souffrais de maux dans
le côté droit et dans le creux de l'estomac,
de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas
à vous certifier que votre Revalsciere m'a
sauvé l'vie.
ERNEST CATTÉ.
Musicien au 63^e de ligne.
Plus nourrissante que la viande, elle écon-
omise encore 50 fois son prix en médecine.
En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4
fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les
Biscuits de Revalsciere, en boîtes de 4, 7 et
60 francs. — La Revalsciere chocolatée, en
boîtes de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr.
— Envoi contre bon de poste : les boîtes de
32 et 60 fr. Franco Dépôt chez MM. Coille,
pharmacien, et Morelle-Bourgeois, et chez
les autres pharmaciens et épiciers. — DU
BARRY & Co, 26, Place Vendôme, à Paris.
4095. — s.

VALEURS	Cl. précéd.	Closure	Hauss.	Baisse
A TERME				
3 0/0	58 65	58 65
5 0/0 1871	93 97 1/2	93 97 1/2
5 0/0 1872	94 65	94 65
B. de France	42 20	42 25	5	..
B. de Paris	1073 75	1087 50	6 25	..
Foncier	842 50	825
Mobilier	317 50	313 75	3 75	..
Général	530	522 50	7 50	..
Est	500	497 50	2 50	..
Lyon	965	898 75	6 25	..
Midi	..	615
Nord	1020
Océans	647 50	638 75	8 75	..
Ouest
Gaz	727 50	730	2 50	..
Suez	438 75	438 75
10 0/0 Italien	88 10	82 08	..	06 1/2
Espagnol	345	367 50
Lombards	367 50	365	2 50	..
Autrichiens	755	770	15	..
COMPTANT				
3 0/0	58 45	58 25	0 20	..
5 0/0 libéré	93 70	93 58	0 12	..
5 0/0 non-lib.	93 72 1/2	93 60	0 12 1/2	..
4 1/2 0/0	84 25	81	0 25	..
Morgan	515	515
Ville 1869	292 50	291 75	0 75	..
» 1871	247 50	255 50	8	..
Obl. 3 0/0 Est	270 75	271	..	0 25
» Lyon	280	280
» Midi	272	273 75	1 75	..
» Océans	279 50	278 75	0 75	..
» Vendée	235	232 50	2 50	..
Océans à la	205	205
Oil. Rouen N	190	195	5	..
» (Sud)	190	190
BANQUE				
3 0/0 Esp. Int.	14 7/16	14 1/4	3/16	..
30/0 Esp. Ext. 69	18 1/16	17 7/8	3/16	..
8 0/0 Turc	45 00	45 80	0 80	..
50/0 Péruvien	61 3/4	63 7/8	2 1/8	..
Immobilier